République Française

Délibération n°2023-56 du 28/03/23

Le mardi 28 mars 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 21 mars 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (43) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Jean TORTOSA, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT , M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Noël BLIN, M. Henri LORI, M. Philippe GUERINEAU.

Délibération affichée et exécutoire le : 31/03/2023

Excusé(s) (10) : Mme Sabine DESMAISON. Mme Catherine RUET ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Dominique TOURRES ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à M. Jean-Yves HUGON, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à M. Jean TORTOSA, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Gil AVÉROUS, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

31 : Vente d'un terrain à la société civile immobilière MALI - ZAC de Grandéols - commune de Déols

Dans le cadre du programme de commercialisation de la ZAC de Grandéols, commune de Déols, la société civile immobilière MALI, représentée par Monsieur Damien Mahuas, gérant, souhaite acquérir une emprise, propriété de Châteauroux Métropole, ceci dans le but d'y implanter un hôtel type 3*, de 65 chambres environ, sous enseigne d'un groupe national.

L'emprise proposée, d'une superficie de 4 870 m² environ, est cadastrée section BT n°74, commune de Déols.

A la suite des négociations, un accord est intervenu sur le prix de 42 € HT/m², soit un montant total hors taxes d'environ 204 540 €.

Cette proposition est valable pour une durée d'un an. A défaut de la signature d'un compromis de vente avant le 28 mars 2024, Châteauroux Métropole sera libre de proposer à nouveau cette emprise à un autre porteur de projet.

Vu l'absence de réponse du pôle d'évaluation domaniale dans un délai d'un mois à compter de sa date de saisine le 12 décembre 2022,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver pour un an la vente d'un terrain situé zone de Grandéols, commune de Déols, cadastré section BT n°74, d'une superficie de 4 870 m² environ, au prix de 42 € HT/m², à la société civile immobilière MALI, ou toute personne morale s'y substituant.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité .

Signatures :
Le Président, Gil AVÉROUS.
Les secrétaires de séance, Danielle FAURE et Olivier VIGNAU.

CHÂTEAUROUX
Métropole
Hôtel de ville - CS 80509
36012 Châteauroux cedex
Tél. : 02.54.08.33.00
www.chateauroux-metropole.fr

COMMUNE DE DEOLS

Z.A.I.C. DE GRANDEOLS

LOT N° 07 - PLAN POUR PORTEUR DE PROJET
PLAN DE SITUATION

Format :	A3	Date de création :	11-12-2019
Echelle :	2 000 ème	Indice :	0
		Modifié le :	

Modifications :
11-12-2019 Ind 0 : Création du plan.

PLAN N° 100

CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

DGA Développement du territoire
Direction du développement économique
Contact : Antoine Rousseau
☎ 02.36.90.51.88
Courriel : antoine.rousseau@chateauroux-metropole.fr

Monsieur Damien Mahuas
Gérant
SCI MALI
Boulevard du Franc
ZAC Cap Sud
36250 Saint-Maur

Objet : Proposition de vente d'un terrain – Zone d'activités de Gandéols

Monsieur,

Suite à vos différents échanges avec les services de l'Agglomération, vous m'avez fait part de votre souhait d'acquérir une emprise foncière de 4 870 m² environ située dans la zone d'activités de Grandéols, commune de Déols, afin d'y implanter un hôtel type 3*, de 65 chambres environ.

Je vous confirme que ce terrain, décrit en pièce jointe, et cadastré BT n°74, est libre à la vente au prix de 42 € HT le m², soit pour un montant total hors taxes d'environ 204 540 €.

Aussi, je vous remercie de me retourner votre accord par écrit, afin de soumettre votre dossier à l'approbation du prochain conseil communautaire qui aura lieu le 28 mars prochain. Je transmettrai alors les éléments à notre notaire, afin qu'il prépare l'acte de vente.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A Châteauroux, le 24 janvier 2023

Pour le Président,
le Vice-Président délégué,

Catherine Dupont

CRÉALIE CONSEILS
34 Boulevard du Franc - Zone CAP SUD
36250 SAINT MAUR
02.54.36.55.36

Hôtel de ville
CS 80509
A l'attention de Madame
Catherine DUPONT
36012 Châteauroux
Cedex

Objet : Achat d'un terrain – Zone d'activité Grandéols

Fait à Saint-Maur, le 07/02/2023

Madame,

En réponse à votre courrier adressé en date du 24/01/2023, portant sur la proposition de vente du terrain ayant le numéro de parcelle n° BT 74 située dans la zone d'activité de Grandéols, je vous donne mon accord afin de soumettre mon dossier à l'approbation du prochain conseil communautaire qui aura lieu le 28 mars prochain.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur MAHUAS Damien